

## **LA PRODUCTION DE PORCS À FORFAIT**

**RICHELLE FORTIN, AGRONOME, DIRECTRICE  
DE LA COMMERCIALISATION ET DE  
L'ÉCONOMIE AGRICOLE, FPPQ**

***Un contrat clair et une bonne connaissance de son coût de production sont les deux ingrédients de base pour favoriser la réussite d'un contrat d'intégration.***

Au Québec, bon an mal an, environ 40 % des porcs produits sont le fruit de la production à contrat<sup>1</sup>. Plusieurs entreprises et coopératives sont engagées dans ce type d'élevage et il y a tout lieu de croire qu'il y a autant de modèles de contrat qu'il y a d'intégrateurs. Afin d'y voir plus clair, l'Association professionnelle des producteurs de porcs de la Beauce a confié à *Les consultants Denis Champagne* le mandat de réaliser une étude. Celle-ci a été réalisée avec l'appui du MAPAQ dans le cadre de la politique d'intégration des jeunes en agriculture. Voici les éléments importants retenus par le consultant.

D'abord, pour le producteur de porcs à forfait qui a choisi ce mode de production, la signature du contrat est une étape importante. Comme pour tout contrat, il convient d'y accorder une attention particulière afin d'éviter les malentendus entre les deux parties.

### **DEUX TYPES DE CONTRAT**

Actuellement, la rémunération du principal type de contrat observé se base selon le nombre de porcs livrés. On trouve aussi, dans une très faible proportion, un nouveau type de contrat basé sur les places-porcs de la porcherie. Dans les deux cas, toutefois, la rémunération peut être ajustée selon les performances du producteur à forfait.

Le principal avantage de la rémunération par places-porcs est que le producteur à forfait est rémunéré même si le nombre de porcs produits ne correspond pas à la capacité de production des bâtiments. Le producteur à forfait n'a aucune prise sur le nombre de porcelets fournis, sur la qualité génétique et sanitaire de ces porcelets ainsi que sur la qualité des aliments fournis. Ces facteurs ont un impact important sur les performances de l'élevage. Lorsque le producteur est rémunéré sur le nombre de porcs livrés, celui-ci assume une part de risque sur lequel il n'a pas de prise.

---

<sup>1</sup> Sur la base des données du Service de la Mise en marché (Encan électronique) de la FPPQ. Proportion des porcs vendus par une entreprise autre que celle qui les élève.

## AVANT DE SIGNER

Peu importe le type de contrat, il y a certains éléments à considérer pour assurer la bonne relation entre le producteur intégrateur et le producteur intégré. Ainsi, il faut étudier le contrat dans son ensemble en évitant de s'attarder uniquement au montant de base et à la grille de bonification. Voici quelques exemples de points importants à clarifier:

- ✓ la garantie ou non d'un certain volume de production;
- ✓ la présence d'un indice de qualité des lots de porcelets entrés;
- ✓ la répartition de la rémunération au long de l'élevage;
- ✓ l'indexation annuelle des coûts;
- ✓ la durée du contrat;
- ✓ la possibilité de renégocier advenant de nouveaux frais, ou de mettre fin au contrat;
- ✓ la responsabilité des pertes liées aux retards d'abattage;
- ✓ la responsabilité de la mortalité durant le transport.

Globalement, le producteur à forfait doit fournir les bâtiments et la main-d'œuvre nécessaire à l'élevage des porcs qui sont mis sous sa responsabilité par l'entreprise intégratrice. Le contrat doit donc permettre de rémunérer le producteur à forfait pour ces deux types de service, en tenant compte du montant de base et des primes à la performance (mortalité, consommation alimentaire, pesée à l'expédition, etc.)

### **CONNAÎTRE SON COÛT DE PRODUCTION**

Ainsi, tout comme le producteur indépendant, il est essentiel que le producteur intégré connaisse son coût de production. On n'insistera jamais assez sur l'importance de cet élément pour optimiser les chances de réussite d'un producteur de porcs. Bien connaître son coût de production implique qu'il faut savoir combien coûte un porc produit dans l'entreprise, en tenant compte de tous les frais liés à la production et ce, pour une année complète.

Afin de donner au producteur un point de référence pour comparer ses propres résultats, le tableau qui suit présente les coûts selon le modèle de production de l'Assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA) qui peuvent s'appliquer aux producteurs à forfait. Ce modèle sert à calculer le revenu stabilisé des producteurs indépendants et est le fruit d'une enquête réalisée sur un échantillon représentatif de fermes porcines spécialisées. Pour chacun des postes de dépenses, le coût par porc et le coût par place (coût par porc multiplié par trois rotations par année) sont présentés.

TABLEAU 1

## COÛT DE PRODUCTION D'UN PORC À FORFAIT

Postes de dépenses	Coût de production de l'ASRA (avril 2002 à mars 2003)		Votre coût de production	
	\$/porc	\$/place	\$/porc	\$/place
<b>Frais variables</b>				
Électricité et chauffage	1,94	5,82		
Disposition du lisier	1,51	4,53		
<b>Frais fixes</b>				
Entretien et réparation	2,90	8,70		
Assurances (bâtiments et équipement)	0,58	1,74		
Intérêts sur emprunts à moyen et à long termes	2,24	6,72		
Taxes foncières brutes et taxes sur le capital	0,52	1,56		
Autres frais fixes <sup>1</sup>	1,16	3,48		
<b>Frais financiers</b>				
Amortissement	5,63	16,89		
Rémunération du travail de l'exploitant <sup>2</sup>	9,58	28,74		
Rémunération de l'avoir du propriétaire <sup>3</sup>	1,22	3,66		
<b>Total</b>	<b>27,28</b>	<b>81,84</b>		
<b>Revenu stabilisé ASRA</b>	<b>23,19</b>	<b>69,57</b>		

<sup>1</sup> Comprend les frais de téléphone, de services professionnels, d'administration, les voyages agricoles ainsi que les additifs au lisier.

<sup>2</sup> Dans le calcul du revenu stabilisé de l'ASRA, la rémunération du travail de l'exploitant n'est considéré qu'à 70 %, donc 6,54 \$/porc plutôt que 9,34 \$/porc.

<sup>3</sup> Dans le calcul du revenu stabilisé de l'ASRA, la rémunération de l'avoir du propriétaire n'est pas considérée.

Ainsi, en comparant ses propres résultats à ceux du modèle de l'ASRA, le producteur sera en mesure de découvrir ses forces et ses faiblesses en ce qui concerne son coût de production. 🐷